

*Politique économique*

et qu'il faudra bien songer à une alternative. Nous espérons remplir notre devoir comme députés de l'opposition, être fort exigeants et appuyer toute mesure positive dans la mesure où cette mesure correspondra aux aspirations et aux intérêts des Canadiens.

**M. Arthur Portelance (secrétaire parlementaire du ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration):** Monsieur l'Orateur, je sais que les honorables députés de la Chambre auraient probablement préféré entendre l'honorable ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen), responsable de la politique dans le domaine du chômage et de la création d'emplois. S'il n'est pas ici ce soir, c'est qu'il comparaît devant le comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration, pour expliquer justement les différentes politiques de son ministère, et à ce moment-là c'est beaucoup plus en détail.

Si on me le permet, à titre de secrétaire parlementaire, je vais quand même vous informer de ce que font le gouvernement et le ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Mes honorables confrères savent sans doute que le taux de chômage désaisonnalisé de 7.9 p. 100 annoncé hier par Statistique Canada pour le mois de février, est l'un des taux mensuels les plus élevés enregistrés depuis de nombreuses années. Un chômage élevé est certes une cause d'inquiétude, mais ne doit quand même pas provoquer une panique générale, ni servir à certains pour se constituer un capital politique. Je suis convaincu que les députés de l'opposition ne songent pas à se servir de ces chiffres dans ce sens. Il est essentiel que tous nous comprenions les raisons du chômage élevé et les mesures que le gouvernement est en train de prendre pour le réduire et l'empêcher de recommencer à grimper.

Je tiens à souligner en premier lieu que la hausse du chômage désaisonnalisé enregistrée entre janvier et février n'est attribuable qu'à un seul facteur: l'augmentation considérable du nombre des chercheurs d'emploi. C'est une chose qui passe inaperçue dans les débats et les discussions entourant le problème, et c'est qu'il y a eu le mois passé une montée très substantielle du nombre de Canadiens qui travaillaient effectivement: il s'est accru de 25,000 ou 0.3 p. 100, chiffres désaisonnalisés, entre janvier et février.

● (2110)

Sans vouloir faire de prévisions, je tiens à préciser que si la croissance de l'emploi se poursuit au même rythme pendant les 12 prochains mois, le nombre d'emplois à la fin de février, l'an prochain, aura augmenté de 300,000. En dépit de l'hiver rigoureux que nous venons de traverser, et qui a eu des conséquences néfastes sur un certain nombre d'activités économiques, particulièrement celles où les travailleurs sont en majorité des hommes, et malgré la montée du taux de chômage aux États-Unis, nous avons connu des gains très substantiels au chapitre de l'emploi en février. Les chiffres corrigés des variations saisonnières indiquent que l'emploi est resté au même niveau ou s'est redressé dans six des dix provinces canadiennes. La majeure partie de cette croissance s'est produite dans les secteurs des services socio-culturels, commerciaux et personnels et du commerce.

Nous aurions évidemment préféré constater un relèvement plus vigoureux de la croissance de l'emploi, mais il est clair que le chômage sans précédent de février est bien loin d'être la catastrophe que certains oiseaux de mauvais augure voudraient

bien nous faire croire. La hausse du taux de chômage désaisonnalisé a été provoquée par une forte accélération du nombre désaisonnalisé de nouveaux arrivants sur le marché du travail, qui a grossi de 74,000 entre janvier et février. Il s'agit là d'un taux de croissance extrêmement élevé d'un mois par rapport à l'autre. Je pense qu'il n'est pas exagéré de dire qu'il n'y a pas une économie au monde qui pourrait absorber une telle poussée de sa population active.

Je voudrais également préciser que nous avons connu une croissance similaire de la population active en janvier. Il en est résulté qu'entre décembre et janvier la hausse nette des chercheurs d'emplois s'est chiffrée à 161,000. Donc, en se basant sur ces chiffres, on peut affirmer qu'à ce rythme, la hausse désaisonnalisée de la population active s'établira à 966,000 nouveaux travailleurs après un an, ce qui est un chiffre extraordinaire. L'entrée de nouveaux actifs sur le marché du travail ne peut certes pas se poursuivre à un rythme aussi effréné. Il ne faut pas se laisser tromper par le chômage de février, mais il ne serait pas très franc de ma part de laisser entendre à la Chambre que je suis entièrement satisfait, ou que le gouvernement l'est, des tendances de l'emploi au cours de l'année dernière.

Nous savons tous que le Canada, tout comme les États-Unis et nos partenaires européens sur les marchés internationaux, a connu une période de croissance industrielle relativement lente. L'économie canadienne a connu un raffermissement réel, mais pas assez considérable pour absorber la hausse très substantielle et continue de la population active. Même si les perspectives de croissance dans le secteur privé, pour l'année financière qui vient, continuent d'être encourageantes, il n'en reste pas moins que nous ne réussirons pas facilement à amener le taux de croissance économique à dépasser le taux de croissance de la population active.

C'est en ayant à l'esprit cette situation, de même que les problèmes qui risquent de nous occuper pendant l'année qui vient, que le ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration (M. Cullen) a annoncé, en octobre dernier, la première phase de notre stratégie d'emploi destinée à alléger le chômage au cours des prochaines années. La stratégie prévoit que sera dépensée en 1977-1978 une somme de 350 millions de dollars, en plus des budgets considérables consacrés aux programmes de formation, de placement et de mobilité du ministère de la Main-d'œuvre et de l'Immigration. Il s'agira de beaucoup plus que d'un «emplâtre sur une jambe de bois», comme certains ont qualifié la stratégie.

Notons par exemple les programmes de création directe d'emplois, le besoin se fait de plus en plus pressant, comme Canada au travail, avec un budget de 200 millions de dollars, Jeunesse Canada au travail, avec 30 millions de dollars, la Compagnie des travailleurs d'été, avec 10 millions de dollars, et d'autres programmes d'emploi direct des étudiants pour cet été. Mais la stratégie prévoit aussi nombre de mesures à plus long terme qui aideront grandement les Canadiens à trouver du travail, non seulement cette année, mais aussi dans les années à venir.

Parmi ces mesures, l'une des plus importantes est la somme supplémentaire de 19 millions accordée à notre programme de formation industrielle, et dont le budget sera de quelque 10 millions par année à environ 70 millions pour la prochaine année financière. La stratégie comprend aussi notre nouveau